Envoyé en préfecture le 13/11/2026
Reçu en préfecture le 13/11/2026
Publié le
ID : 029-212902795-20261112-202673-DE

Mairie de Taulé

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 12 novembre deux mille vingt-six, à 19 heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, en mairie, sous la présidence de :

Monsieur CREACH Gilles, Maire de la Commune de TAULÉ (Finistère).

Date convocation : 06/11/2026

Conseillers en exercice : 23 **Présents :** 17 **Votants :** 21

Étaient présents : Le Maire, CREACH Gilles

Les adjoints : GOARNISSON Aude, LEMEUNIER Denis, BOZEC Marie-Claire, KERRIEN Ronan

Les conseillers délégués : KERSCAVEN François, BOULANGER Régine, HORELLOU Denis, POCHARD Frédéric

Les conseillers : BLONS Béatrice, LE BERR Mickaël, KERBRAT Morgane, MOAL Hélène, LE GUERCH Eric, PAUGAM Sandrine, MARTIN Erwan, KERGUIDUFF Claudine,

Absents excusés : DANIELOU Céline donne pouvoir à GOARNISSON Aude, SALAUN Benoit donne pouvoir à CREACH Gilles, MEUDEC Dominique donne pouvoir à BLONS Béatrice, DE BLASIO Stéfano donne pouvoir à KERGUIDUFF Claudine

Absents : CHEVALLIER Carine, PERROT Arnaud

A été élu secrétaire de séance : KERBRAT Morgane

NOMINATION D'UN RÉFÉRENT SANTE

Rapporteur : Gilles CREACH, Maire

Le Contrat Local de Santé (CLS) du Pays de Morlaix, outil de coordination en santé, est en cours de renouvellement.

Signé en janvier 2020, cette convention a une durée de 5 ans. Arrivant à son terme en 2025, l'année 2024 est consacrée à l'évaluation du CLS avec de nouvelles opportunités pour son renouvellement.

Envoyé en préfecture le 13/11/2026
Reçu en préfecture le 13/11/2026
Publié le
ID : 029-212902795-20261112-202673-DE

Pour rappel, cet outil porté conjointement avec l'Agence Régionale de Santé et mis en œuvre par les partenaires du territoire, a permis de créer du sens et des actions au service de notre population :

- Gestion de la crise sanitaire ;
- Campagne de prévention ;
- Accompagnement des professionnels de santé et de 6 mairies dans le montage de leur projet de santé lié au développement des maisons de santé, sport santé, santé mentale, attractivité des métiers et du territoire, connaissance des acteurs).

Le rôle du référent santé sera de faire remonter les besoins et collaborer aux travaux du CLS en lien avec la coordinatrice. 4 réunions dans l'année sont à prévoir.

Pour la commune de Taulé, PAUGAM Sandrine sera la référente nommée et son suppléant, sera HORELLOU Denis.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, valide à l'unanimité cette nomination.

Le Maire,
Gilles CREACH

